

ENGIS
**Place des Déportés et Réfractaires
4480 Engis**
GPS X: 5.402517 - Y: 50.582668

Visité le 01/05/2014

1. Tableau synthétique

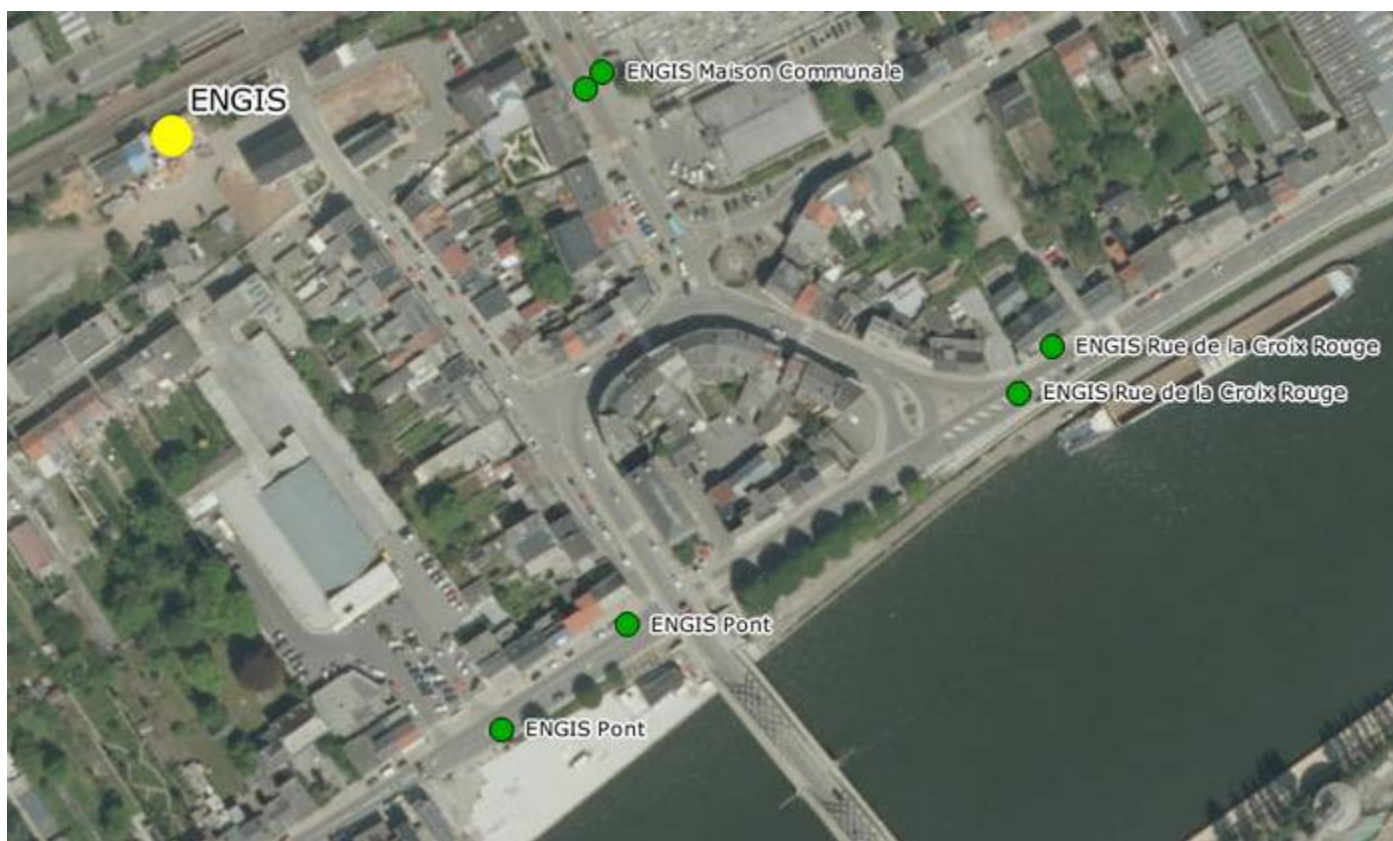
Cheminement d'accès	Distance depuis sortie du PANG		Infrastructures	Revêtement	Etat
Piétons	Rayon de 200 m		Trottoirs – Eclairage public	Asphalte Pavés	Bon
Bus (arrêt TEC) le plus proche	125 – 135 m		Arrêts avec et sans abri	Asphalte	Bon
Voitures	Rayon de 500 m		Routes primaires / secondaires	Asphalte	Bon
2 roues			Pas de Ravel Pas de pistes cyclables Routes primaires / secondaires	Asphalte	Bon
2 roues motorisés	Rayon de 500 m		Routes primaires / secondaires	Asphalte	Bon
Accessibilité					
Piétons	Accès aux quais : plain-pied, couloir sous-voies et rampes d'accès				
Equipements	Places	Distance depuis PANG	Type d'équipement Revêtement	Sécurité	Etat
Parking voitures	20	50 m	Gravillons – Gratuit	Non-sécurisé	Bon
Parking PMR	0		Aucun emplacement réservé		
Parking 2 roues	0		Aucun emplacement réservé		
Parking 2 roues motorisés	0		Aucun emplacement réservé		
Prise en charge PMR			Avec assistance		
<ul style="list-style-type: none"> La prise en charge des PMR n'est pas possible dans les PANG's et ne peut se faire qu'au départ d'une des 114 gares « PMR » ou des 17 gares « Taxi » en Belgique. Cette prise en charge est garantie pour toute réservation effectuée 24 heures avant le départ prévu. Certaines dérogations peuvent toutefois être gérées au cas par cas lors de la réservation. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre documentation spécifique. Gares « PMR » les plus proches : Flémalle-Haute (1 km) – Huy (17 km) Aucune gare « Taxi » à proximité 					
Signalétique			Ravel – Bus – PANG – PMR		
Vers le PANG	Aucune signalétique indiquant la présence du PANG				
Depuis le PANG	Aucune signalétique présente				




 Avec le soutien
de la Wallonie

 DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

2. Cartographie

Arrêts de bus



	PANG
	Arrêts de bus

Distance (m)	Nom Arrêt
125 – 135	Maison Communale
332 – 341	Pont
366 – 390	Rue de la Croix Rouge



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

3. Cheminement d'accès

- **Piétons – Rayon de 200 m : accès via des trottoirs – Eclairage public**



- **Depuis / vers l'arrêt de bus : accès via des escaliers et un parking en asphalte/gravillons**



- **Arrêt le plus proche : « Maison Communale » situé à 125 – 135 m**



Arrêts « Maison Communale »



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

Desserte arrêt le plus proche

Distance (m)	Nom Arrêt	Traversées	N° Ligne	Parcours
125 – 135	Maison Communale	1 / 2	85b	Neuville - Hermalle - Ombret - Flône - Stockay
			45	Jemeppe-Flémalle-Ivoz-Engis-Hardémont-Fagnes

Autres arrêts à proximité

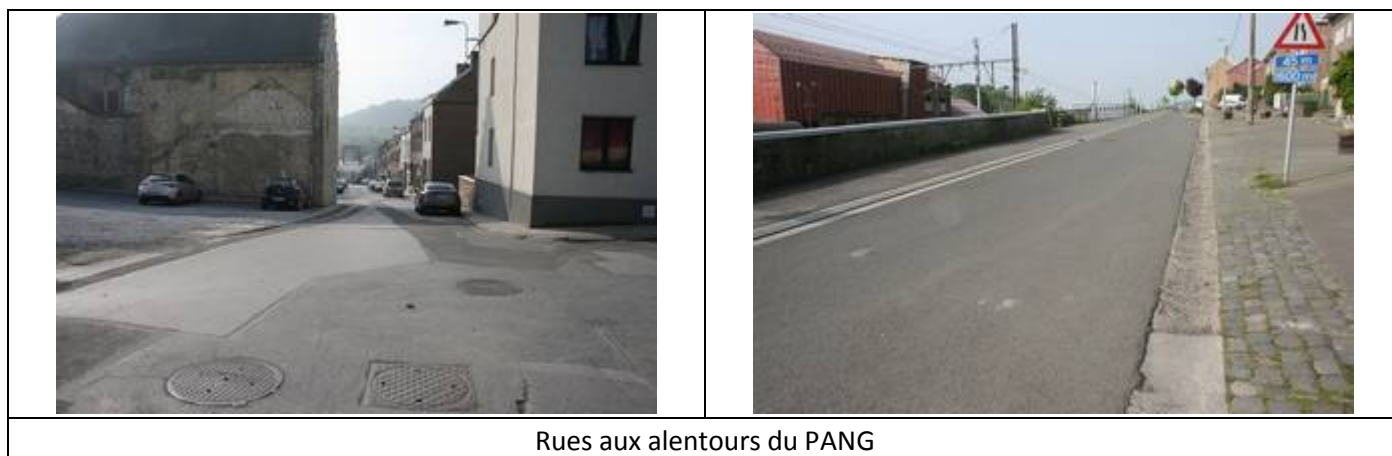
Distance (m)	Nom Arrêt
332 – 341	Pont
366 – 390	Rue de la Croix Rouge

➤ 2 roues

- Pas de Ravel ;
- Voirie non-équipée de pistes cyclables ;
- Présence d'un éclairage public ;
- Accès via :
 - Routes primaires
 - Routes secondaires

➤ Voitures & 2 roues motorisés – Rayon de 500 m

- Accès via :
 - Routes primaires
 - Routes secondaires



Rues aux alentours du PANG



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

4. Accessibilité

➤ Quai en direction de Liège :

- Accès piétons de plain-pied ou via des rampes d'accès et un couloir sous-voies



➤ Quai en direction de Namur :

- Accès piétons de plain-pied ou via des rampes d'accès et un couloir sous-voies



5. Equipements

- **Parkings voitures en voirie 50 m :**
+/- 20 places – Gratuit – Non-sécurisé – Revêtement en gravillons
- **Parking PMR :**
aucun emplacement réservé



- **Parking 2 roues :** aucun emplacement réservé
- **Parking 2 roues motorisés :** aucun emplacement réservé

6. Prise en charge des PMR (avec assistance) – Rayon de 20 Km

- **Gare « PMR » la plus proche :** Flémalle-Haute (1 Km) – Huy (17 Km)
- **Gare « Taxi » la plus proche :** pas de gare



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

7. Signalétique

6.1. Vers le PANG

- **PANG** : pas de signalétique indiquant la présence du PANG

6.2. Depuis le PANG

- **Bus** : pas de signalétique

8. Remarques et constatations

- Pas de parking « PMR » ;
- Pas d'emplacement réservé aux « 2 roues » ;
- Pas d'emplacement réservé aux « 2 roues motorisés » ;
- Pas de signalétique du PANG.

Nous recommandons :

- la création d'emplacements de parking réservés aux « PMR » ;
- l'installation d'emplacements pour les « 2 roues » ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence du PANG ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence des arrêts de bus.

9. Avis des usagers et associations

Nous n'avons reçu aucune remarque



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE